

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS  
tenue le 2024-04-23 à 18 h 30 en présentiel**

Présences :

Roxanne Barrette, parent  
Marie-Noëlle Ouellet, parent  
Isabelle Savard, parent  
Kevin Ringuette, parent  
Pierre-Luc Noël, parent

Nathalie Wiseman, enseignante  
Ariane Forget, enseignante  
Karen Lebel, enseignante  
Laurence Martin, professionnelle

Absence motivée : Noémie Bouchard, Karine Dolbec, Claudia Turcotte, Chantal Drouin

Absence non motivée :

Participait également : Françoise Taché, directrice

1. **VÉRIFICATION DU QUORUM**

La direction, Mme Françoise Taché constate que le quorum requis par la loi est atteint et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposition no CE-23/24-479– Adoption de l'ordre du jour du 2024-04-23

1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2024-02-27
4. Suivis au procès-verbal du 2024-02-27
5. Parole au public

Décisions

6. Approbation des règles de vie de l'école
7. Approbation des journées pédagogiques du service de garde 2024-2025
8. Approbation des services complémentaires 2024-2025
9. Approbation de l'horaire continu du 21 juin 2024
10. Adoption de la résolution des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées
11. Adoption des critères de sélection d'une direction d'école

Informations

12. Frais chargés aux parents du service de garde
13. Projet éducatif
14. Membres de la communauté
15. Communication
  - a) de la présidente
  - b) de la direction
  - c) du représentant au comité de parents
  - d) de la responsable du service de garde
  - e) de l'équipe-école

Initiales du président  
Initiales du secrétaire



16. Questions et commentaires des membres
17. Varia
18. Prochaine rencontre
19. Levée de l'assemblée

Madame Marie-Noëlle Ouellet propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2024-02-27**

Proposition no CE-23/24-480 - Adoption du procès-verbal du 2024-02-27

Madame Isabelle Savard propose d'adopter le procès-verbal du 27 février 2024 avec les modifications demandées.

**Adopté à l'unanimité**

4. **SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 2024-02-27**

Aucun suivi à effectuer.

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun

**DÉCISIONS**

6. **APPROBATION DES RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE 2024-2025**

Proposition no CE-23/24-481 – Approbation des règles de vie de l'école 2024-2025

Madame Françoise Taché présente les modifications apportées aux règles de vie de l'école par rapport à celles de l'année en cours.

1. Madame Françoise Taché présente les nouvelles règles qui pourraient entrer en vigueur pour les colations en classe (assouplissement – plus grande diversité d'aliments permis).
2. Fonctionnement en classe et au service de garde : Madame Françoise Taché explique que le système Repère n'est plus une pratique qui représente notre milieu. Elle explique en quoi consiste l'utilisation des coupons « Wow » et « Oups ».
3. Ajout d'une vignette pour faire la distinction entre intimidation, conflit et violence.
4. Changements au protocole d'intimidation.

Madame Roxanne Barrette propose d'approuver les règles de vie de l'école 2024-2025 telles que présentées

**Approuvées à l'unanimité**

7. **APPROBATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU SERVICE DE GARDE 2024-2025**

Proposition no CE-23/24 -482 – Approbation des journées pédagogiques du service de garde 2024-2025

Madame Françoise Taché précise que les enfants peuvent s'inscrire à la journée pédagogique offerte par le service de garde sans pour autant s'inscrire à l'activité « bonus » prévue lors de cette journée.

Madame Marie-Noëlle Ouellet souligne le travail de l'équipe du service de garde pour l'offre de services et l'organisation d'activités à faible coût.

initiales du président  
initiales du secrétaire

Madame Nathalie Wiseman propose d'approuver les journées pédagogiques du service de garde 2024-2025 telles que présentées  
**Approuvées à l'unanimité**

8. **APPROBATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES 2024-2025**

Proposition no CE-23/24 -483 – Approbation des services complémentaires 2024-2025

Madame Ariane Forget propose d'approuver les services complémentaires 2024-2025 tels que présentés  
**Approuvés à l'unanimité**

9. **APPROBATION D'UN HORAIRE CONTINU LE 21 JUIN 2024**

Proposition no CE-23/24 – 484- Approbation d'un horaire continu le 21 juin 2024

Madame Françoise Taché explique les enjeux en lien avec le transport scolaire pour maintenir l'horaire continu du 21 juin 2024. Le transport scolaire ne peut offrir ce service. Un sondage a été envoyé aux parents pour sonder la possibilité qu'ils puissent assurer le transport de leur enfant à 13 h 00 (pour les enfants qui ne sont pas inscrits au SDG de fin de journée, de façon régulière). Il faut obtenir l'unanimité auprès des parents afin que l'horaire continu puisse être adopté.

Madame Isabelle Savard propose d'approuver l'horaire continu du 21 juin 2024 (si nous avons l'unanimité dans le sondage).

**Approuvé à l'unanimité**

10. **APPROBATION DE LA RÉOLUTION DES MONTANTS REÇUS POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES**

Proposition no CE-23/24 – 485- Approbation de la résolution des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées

Madame Françoise Taché se réfère au budget présenté au dernier conseil d'établissement pour démontrer que les montants ont bien été reçus et inscrits au document.

Monsieur Pier-Luc Noël propose d'approuver les montants reçus pour les mesures dédiées et protégées tels que présentés

**Approuvé à l'unanimité**

11. **ADOPTION DES CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉCOLE**

Proposition no CE-23/24 – 486- Adoption des critères de sélection de la direction d'école

Madame Marie-Noëlle Ouellet mentionne que la direction actuelle répond aux attentes et que l'ensemble du conseil d'établissement est satisfait de son travail.

Madame Nathalie Wiseman propose d'approuver les critères de sélection de la direction d'école

**Adoptés à l'unanimité**

**INFORMATION**

12. **FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS DU SERVICE DE GARDE**

Madame Françoise Taché informe que le montant de 140\$ pour les frais chargés aux parents aux journées pédagogiques est respecté pour l'année 2024-2025.

Initiales du président  
 Initiales du secrétaire

13. **PROJET ÉDUCATIF**

Madame Françoise Taché informe que l'équipe-école a travaillé sur les moyens à mettre en place collectivement pour les 2 premiers enjeux du projet éducatif, soit la réussite des élèves en lecture et la réussite des garçons. Le troisième enjeu (le bien-être à l'école) sera travaillé prochainement. Cependant, elle mentionne qu'un comité s'est formé depuis janvier dernier et que plusieurs mesures et outils ont été revus et mis en place pour s'assurer du bien-être des élèves sur la cour d'école et dans les aires communes de l'école. Nous voyons d'ailleurs un beau changement.

14. **MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun

15. **COMMUNICATIONS**a) De la présidente :

Réponses aux questions de Mme Karine Dolbec :

## 1) Mieux comprendre les plans d'intervention :

- Madame Roxanne Barrette questionne la façon dont les plans d'intervention sont effectués (plans reçus via le sac d'école de l'élève). Madame Françoise Taché partage les pratiques de l'école en lien avec l'ouverture et la révision des plans d'intervention.
- La période de la grève n'a pas eu d'impact sur la révision des plans d'intervention (la majorité des plans ont été révisés avant la fin de la première étape et remis lors du premier bulletin).
- Les plans d'interventions sont révisés une fois par année. Toutefois, certains peuvent être retouchés s'il y a des changements.
- Un diagnostic n'est pas obligatoire pour l'ouverture d'un plan d'intervention.
- Une subvention ne vient pas avec la mise en place d'un plan d'intervention.
- Environ 20% des élèves de l'école du Sous-Bois ont un plan d'action ou un plan d'intervention. Madame Françoise Taché explique que nous sommes une école intensifiée par le soutien d'une professionnelle en pédagogie afin de soutenir l'équipe dans le développement de pratiques pédagogiques probantes et augmenter les résultats de l'ensemble des élèves.
- Retour sur l'éclipse : De manière générale, tout s'est bien passé.
- Comités : Des comités seront mis en place l'an prochain selon les choix de l'équipe enseignante. Il y aura des méritas, cependant la formule pourrait être différente.

b) De la direction

Madame Françoise Taché fait appel à la mobilisation des parents pour la réussite scolaire des enfants. Nous constatons que certains parents semblent peu engagés pour la révision des leçons à la maison. Madame Françoise Taché souligne l'importance de l'accompagnement des parents dans la réussite éducative des enfants. Leur implication dans les leçons fait la différence.

c) Du représentant au comité de parents

Madame Roxanne Barrette explique que la Fédération des comités de parents souhaite nommer des parents qui sont engagés, mobilisés. Il y aurait peu de parents qui auraient été nommés par les écoles de notre Centre de services scolaire. Les écoles sont invitées à souligner l'engagement de certains parents.

Initiales du président  
Initiales du secrétaire

Madame Roxanne Barrette nous informe qu'une psychoéducatrice, Sarah Hamel, offre du contenu pouvant être visionné sur le développement des enfants.

Madame Roxanne Barrette informe que le plan de lutte à la violence et de la violence à caractère sexuel sera uniformisé dans la région. La Fédération des comités de parents souhaiterait consulter ce document.

d) De la représentante du service de garde

Aucun

e) De l'équipe-école

Aucun

16. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Aucun

17. VARIA

Aucun

18. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 4 juin à 18h30.

19. ADOPTION DE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposition no CE 23/24-478 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Isabelle Savard que la séance soit levée à 20h35.

**Adoptée à l'unanimité**

  
Laurence Martin  
Secrétaire

  
M. Keven Ringuette  
Président substitut

  
Initiales du président  
Initiales du secrétaire